0

ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

LES PÉRISCONAUTES

Secteur maternel

PROJET PEDAGOGIQUE

2026 – 2027



SOMMAIRE

1. Les locaux

2. Nos valeurs fondatrices et objectifs transversaux

3. Fonctionnement

4. Activités

5. Equipe

6. Hygiène et sécurité

7. Evaluation

1. Les locaux



Les temps d'accueil périscolaire ont lieu dans une villa dénommée « Villa Lepavec ».
C'est une grande maison bourgeoise à 3 étages sans ascenseur. Ce bâtiment classé historique (par ses vitraux et ses boiseries), bénéficie d'un grand espace extérieur à l'abri des nuisances sonores.
Les différents étages se composent de :

Rez-de-chaussée : Un espace de restauration composé de 2 salles à manger, une salle de motricité, une cuisine, un espace sanitaire et un hall d'entrée équipé de porte manteau et casiers à chaussures.

1er étage : un lieu de vie pour les enfants des petites et moyennes sections de maternelle, une salle de sieste et de repos, une grande salle d'activités, un bureau réservé aux animateurs, un bureau dédié à la direction, un lieu d'accueil famille-secrétariat, un couloir doté de grandes armoires de rangement pour le matériel pédagogique et un espace sanitaire avec salle d'eau.

2ème étage : un lieu de vie pour les enfants de grande section de maternelle, une grande salle d'activités, un espace d'expression, une salle de pause du personnel, un local de rangement pour le matériel pédagogique, un espace sanitaire.

L'espace extérieur est constitué d'une grande cour avec différents coins dédiés : un espace de jeux, une terrasse aménagée de bancs et de tables pouvant servir pour les repas, les jeux, un coin herbacé avec une cabane en bois, un grand verger et un potager pédagogique.

Accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire

les Périsconautes PEP Alsace

16 rue Charles Kienzl

68500 GUEBWILLER

Tél : 03 89 37 41 09

Mail : lesperisconautes@pepalsace.fr / k.abri@pepalsace.fr

c.cicchetti@pepalsace.fr

2. Valeurs fondatrices et objectifs transversaux

Nos objectifs sont adaptés à chaque tranche d'âge des enfants ainsi qu'aux différents temps d'accueils.
Pour les 3-6 ans, des temps de jeu libre seront laissés aux enfants et un temps de repos particulier sera aménagé après le repas (relaxation, conte, sieste…). Les animateurs seront attentifs et accompagneront les enfants dans leurs apprentissages du quotidien (hygiène, s'habiller, se servir, manger.)

Les activités, outils de coéducation

Les différents accueils périscolaires ou extrascolaires doivent s'appuyer sur des **collaborations entre les différents acteurs** (familles, enseignants, ATSEM, animateurs, collectivités, intervenants extérieurs, associations locales…) **qui participent à l'éducation des enfants.**
Les animateurs jouent donc un rôle d'éducateur au même titre que les autres personnes intervenant auprès des enfants.
Il nous paraît donc important de travailler de concert avec l'ensemble des acteurs et d'assurer un lien avec les familles.
Néanmoins, le lien avec les écoles répond à une double nécessité : **une nécessité fonctionnelle** mais aussi **une nécessité pédagogique.**
Au niveau fonctionnel, il est important de donner des repères spatio-temporels aux enfants, d'harmoniser les règles de vie, de permettre l'identification des différents intervenants ainsi que leurs rôles et fonctions et d'organiser un usage partagé des locaux.
Il nous paraît également essentiel d'accorder le plus grand soin à la gestion des transitions entre les temps scolaires et les temps périscolaires. Dans ce domaine une bonne communication entre les différentes équipes éducatives est indispensable.
Au niveau pédagogique, certaines des activités que nous proposerons seront en lien direct avec les programmes scolaires. Il s'agira d'une réappropriation ou d'une approche ludique d'apprentissages vus en classe.

Les objectifs pédagogiques

	Exemples d'objectifs principaux en accueil périscolaire	Exemples d'objectifs principaux en accueil extrascolaire
Tous ces objectifs sont déclinés en différents sous objectifs et en moyens mis en place.	1. Respecter les rythmes de l'enfant	1. Respecter les rythmes de l'enfant de 4 ans et favoriser leur intégration
	2. Etablir des relations de confiance	2. Favoriser l'encouragement, la confiance en soi
	3. L'enfant acteur de son environnement	3. Travailler l'autonomie
	4. Jouer ensemble	4. Favoriser l'entraide et la solidarité

L’accueil d’un enfant atteint de handicap ou de troubles de la santé

L’accueil d’enfants en situation de handicap dans nos structures périscolaires ou de loisirs est un enjeu sociétal majeur et fait partie intégrante de nos préoccupations qui est d’ailleurs inscrite dans nos statuts et dans notre projet éducatif.
En appliquant la Charte de Déontologie JPA pour l’accueil des personnes handicapées, les PEP s’inscrivent résolument dans une démarche de :

1. Proposition d’accueils accessibles,
2. Préparation avec l’enfant et sa famille et montage du Dossier d’Accueil Individualisé (DAI),
3. Sensibilisation des équipes au travers de formations, moyens documentaires et accompagnement spécifiques,
4. Rencontre de l’enfant et de sa famille,
5. Construction d’un Projet d’Accueil Individualisé (PAI) inscrit dans le projet pédagogique de l’accueil,
6. Accueil de l’enfant pour lui permettre de vivre et d’agir avec les autres usagers,
7. Rédaction d’un bilan avec l’enfant et sa famille.

Cela permet également de faciliter le « bien vivre ensemble » entre tous les enfants.
Ceci se décline également au sein de chaque structure par un travail concret (discussions, ateliers, jeux, ...) sur l**’acceptation de la différence.**
Afin d’accueillir dans les meilleures conditions des enfants « dit différents », nous nous appuyons sur notre chargée de mission inclusion, Laurette Holder mais nous mutualisons également nos pratiques avec nos autres structures, le centre médico psycho pédagogique (CMPPP) des PEP Alsace. Et nous travaillons régulièrement avec l’Enfance plurielle 68 de la MJC de Bollwiller pour accompagner les équipes et les familles.
Le rôle de l’accueil est de participer à la construction d'une société harmonieuse, forte de ses différences dans le respect de chacune de ses composantes.

Les actions :

- Expliquer le rôle d’une AVS auprès des enfants, présenter les différents handicaps,
- Évoquer la diversité des cultures et des religions,
- Participer aux actions de solidarité,
- Faire intervenir des témoins d’expériences vécues dans des milieux différents de celui des enfants,
- A travers des lectures, des études d'images, des activités cuisine, des échanges Internet, découvrir comment vivent les enfants dans les pays en voie de développement,
- Sensibiliser les enfants sur le fait que chaque être est différent des autres et que chacun mérite le respect.
- Mise en place d’ateliers de sensibilisation au handicap (projet annuel)

Dans le cadre de notre projet pédagogique, une attention particulière est portée à l’accueil et à l’accompagnement de tous les enfants, notamment ceux à besoins spécifiques. L’équipe d’animation s’engage à proposer un environnement bienveillant, sécurisant et adapté, favorisant la participation de chacun au sein de la vie collective. Des aménagements peuvent être mis en place en fonction des situations (adaptation des activités, des rythmes, des espaces ou des consignes), afin de permettre à chaque enfant de trouver sa place, de s’exprimer et de progresser à son rythme. Pour exemple, nous avons mis en place une tente d’isolement dans la salle principale d’activités qui permet à un enfant de

s’isoler si le besoin s’en fait ressentir. Nous avons également investi dans du matériel spécifique : livre sensoriel, fidget ou dé lumineux, à disposition des enfants et avec la permission d’un animateur.

Cette démarche inclusive repose sur une observation attentive des besoins des enfants, un dialogue régulier avec les familles et une coopération entre les membres de l’équipe. L’objectif est de valoriser les compétences de chacun, de prévenir les situations d’exclusion et de développer l’entraide et la compréhension mutuelle entre les enfants.

Par ailleurs, le projet pédagogique intègre le développement des compétences psychosociales, telles que la confiance en soi, la gestion des émotions, la communication, la coopération et le respect des autres. Ces compétences sont travaillées au quotidien à travers les activités proposées, les temps de vie collectifs, la résolution de conflits et la mise en place de règles partagées. L’équipe veille à encourager l’expression des ressentis, l’écoute active et la prise d’initiative, afin de favoriser le bien-être et l’épanouissement de chaque enfant. Exemple : atelier théâtre, porte clef de l’humeur, encouragement des bonnes actions, donner des responsabilités, mise en place de pictogramme, mise en place d’un coin calme…Afin de renforcer ses pratiques, l’équipe d’animation suit régulièrement de courtes formations en lien avec l’accueil des enfants à besoins spécifiques, l’inclusion et le développement des compétences psychosociales. Ces temps de formation permettent d’enrichir les connaissances, d’ajuster les postures professionnelles et de partager des outils concrets pour améliorer l’accompagnement proposé. Cette dynamique de formation continue témoigne de la volonté de l’équipe de faire évoluer ses pratiques pour garantir un accueil de qualité, respectueux des besoins et des singularités de chaque enfant.

- En 2025, l’équipe a pu suivre une formation / sensibilisation avec PRH 68 (Pôle Ressource Handicap
- En 2025, la directrice a suivi un webinaire sur les CPS (compétences psychosociales) organisé par l’Agence Régionale de Santé du Grand Est.
- En 2026, des animateurs ont suivit une formation « inclusion des enfants et adolescents présentant un trouble DYS et ou TDAH
- En 2026, une animatrice a participé à la formation « Prévention, gestion de crise et temps de récupération du jeune enfant à l’adolescent : travailler un environnement inclusif pour les comportements-problèmes »
- En 2026, les deux directeurs ont suivi une formation « Harcèlement et agissements sexistes »
- En juin 2026, le directeur, une animatrice et la directrice ont suivi et obtenu l’ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d’Espèces Domestiques) et vont poursuivre par la formation « médiation animale (voir texte explicatif).
- Toute l’année, nous avons la chance d’avoir, sur tous les temps de la pause méridienne, l’équipe de L’UEMA, que nous sollicitons si besoin.

Les PEP Alsace ont répondu à un appel à projet auprès de la CAF du Haut-Rhin permettant d’acquérir du matériel spécifique pour l’ensemble des structures périscolaires. Ces outils permettront aux équipes de répondre plus sereinement aux besoins variés des enfants, de favoriser leur autonomie, leur bien-être et de créer un environnement encore plus inclusif. Cette demande de subvention s’inscrit donc dans une volonté claire : offrir à chaque enfant, avec ou sans handicap, des conditions d’accueil sécurisantes, bienveillantes et adaptées, tout en soutenant les professionnels dans leur mission quotidienne.

Les valeurs engagées par l'équipe d'animation les Périsconautes :

La Tolérance



Le respect



Le savoir vivre



L'empathie



L'inclusion



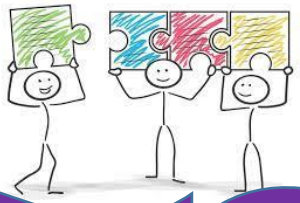

La solidarité

Le partage



La sociabilité



L'autonomie

Toutes ces valeurs sont partagées et portées par l'ensemble de l'équipe d'animation. Elles sont transmises par le biais de toutes les actions menées et sont valorisées à travers notre engagement commun lors de tous nos différents temps d'accueil.

3. Fonctionnement - accueil

L'accueil périscolaire

7h à 8h10 : accueil du matin dans l'école maternelle Bucher.
7h30 à 8h10 : accueil du matin dans les écoles Kienzl et Magenta.

Le temps d'accueil du matin : Cet accueil est proposé dans les différentes écoles maternelles de la ville.
Ce temps de transition entre la famille et l'école doit permettre aux enfants un éveil en douceur. L'importance de ce moment est d'accueillir les enfants de manière échelonnée avec un nombre de présences plus important en fin d'accueil.
Les locaux : L'espace doit être aménagé de manière attrayante, sécurisante et réconfortante et doit répondre à une réelle fonction pédagogique. L'accueil est conçu de manière à déposer vêtements, sacs d'école, et ce sans encombrer les circulations et les issues.
Selon les lieux mis à disposition dans les écoles, l'aménagement doit au mieux réserver différents espaces tel qu'un coin repos avec banquettes, coussins, livres, musique douce, chants, comptines, histoires, …Ainsi qu'un espace dédié aux jeux, aux activités manuelles, … A l'idéal, pour les enfants arrivant dès 7h, il conviendrait d'avoir un endroit spécifique permettant de proposer une collation. Mais également l'accès à un espace extérieur clos et aux sanitaires des écoles.
Le mobilier doit également être adapté à la tranche d'âge accueillie.
Les activités : l'enfant doit être acteur de son temps mais pour cela l'animateur pour faire de ce moment un réel endroit où se poser, se sentir encore « cocoonés », jouer seul, ou participer à une activité dirigée.
L'enfant a aussi le droit de ne rien faire.
Le respect du rythme et des besoins de chacun à toute son importance sur ce temps du matin.
Cf tableau avec proposition d'activités ci-après
Les collations : Uniquement pour l'école accueillant à partir de 7h et l'accueil du mercredi
(cf tableau ci-après)
Elles doivent être variées, équilibrées et répondre aux recommandations du PNNS (Plan National Nutrition Santé).
Elles peuvent se composer d'une boisson (lactée ou fruitée), d'un produit céréalier, d'une protéine, d'un fruit. Nous essayons de privilégier des collations simples telles que pain, confitures, lait ou céréales.
Néanmoins, la variation sera optimale si le lieu d'accueil permet d'avoir du stockage pour les produits secs et ceux devant être conservés au frais.

De plus, l'équipe d'animation ou les ATSEMS devront être attentives à ce que les enfants qui ont déjà pris chez eux un petit déjeuner n'en profite pas pour faire un second repas. Alors que l'obésité infantile devient un problème de santé publique, le choix de la prise d'une collation doit être discuté avec les parents chaque matin lors de l'accueil.

ACCUEIL DU MATIN			
	KIENZL	**MAGENTA**	**Bucher**
Horaires de fonctionnement	7h30 – 8h10	7h30 – 8h10	7h – 8h10
Salles mises à disposition	Salle de classe	Salle de classe	Salle de classe
Collation			x
Besoin spécifique pour la collation			Lieu de stockage des denrées et du matériel (vaisselle, réfrigérateur, nécessaire de nettoyage ...)

Exemple de collation non exhaustif

	LUNDI	**MARDI**	**JEUDI**	**VENDREDI**
SEMAINE 1	**Lait + Céréales**	**Jus de fruits frais + Petit gâteau**	**Yaourt + fruit bio**	**Pain + confiture**
SEMAINE 2	**Lait chocolaté + petite brioche**	**Fruits**	**Fruit bio + Petit gâteau**	**Lait + Céréales**
SEMAINE 3	**Pain + lait**	**Compote allégée en sucre + Petit gâteau**	**Jus de fruits frais + Petit gâteau**	**Lait chocolaté + petite brioche**
SEMAINE 4	**Barre de céréale + jus de fruit**	**Compote**	**Lait + Céréales**	**Yaourt + fruit bio**

Pour les temps d'accueil maternelle encadrés par les ATSEM, il nous semble plus qu'important de les accompagner et de travailler avec elles autour de différents pôles d'animation où les enfants peuvent s'épanouir à leur rythme et selon leurs envies.
Cf tableau avec proposition d'activités ci-après

Des temps de réunions, des échanges quotidiens entre les directions d'école, les ATSEM et l'équipe pédagogique du périscolaire permettront d'aller ensemble dans la même direction et de proposer un accueil de qualité aux enfants

Exemple d'activités non exhaustif

<table>
<tr><th colspan="4">ACCUEIL DU MATIN</th></tr>
<tr><td></td><td>KIENZL</td><td>MAGENTA</td><td>BUCHER</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="3">Nous proposons de mettre en place avec les ATSEM différents pôle d'animation.
Dès leur arrivée les enfants peuvent selon leurs envies évoluer dans ces différents espaces.</td></tr>
<tr><td>LUNDI
MARDI
JEUDI
VENDREDI</td><td>Coin cocooning
Musique douce, détente, yoga</td><td>Coin expression :
Dinette, poupée voiture…</td><td>Coin créatif :
Dessin, construction…</td></tr>
</table>

Le temps de la pause méridienne de 11h20 à 13h20 :

La pause méridienne est un véritable moment de coordination d'équipe entre les enseignants, les ATSEM, la direction du site et les animateurs. Cet échange doit s'effectuer aussi bien lors de la prise en charge des enfants qu'au moment où l'équipe d'animation ramène les enfants à l'école (problème de comportement d'un enfant, maladie, fatigue…).

Toute l'équipe offre à l'enfant un véritable moment de rupture, de détente, riche et convivial.

Le temps du repas est un moment privilégié pour discuter avec les enfants de sujets adaptés à leur préoccupation du moment.

Chaque école dispose d'une salle à manger privilégiée. Cela permet que les enfants ne se croisent pas dans les couloirs et dans les salles. Nous évitons ainsi que tous ces écoliers se regroupent et qu'ils soient en nombre trop important dans le couloir.

Le passage aux toilettes pour le lavage des mains est primordial pour chaque enfant allant manger et sous la surveillance d'un animateur. Les enfants sont regroupés par école.

C'est également un temps d'accompagnement de l'enfant dans une démarche participative. Il doit permettre à l'enfant de gagner en autonomie, de le rendre acteur en lui permettant de débarrasser son assiette, ses couverts, nettoyer la table, monter sa chaise sur la table ou encore balayer.

Des mini animations individuelles sont mises en place afin de canaliser l'attention des enfants et de pouvoir déjeuner dans un climat serein. Il est aussi de notre ressort de les faire grandir, en leur apprenant à bien se tenir à table : manger avec les couverts sans jouer avec, demander la permission de se lever de table, manger proprement ou dans quel cas nettoyer la saleté, trier les déchets dans les poubelles adéquates, ne pas faire de gaspillage alimentaire, c'est-à-dire en les incitant à goûter les plats quitte à les resservir, bien se laver les mains après chaque passage aux toilettes. Une pesée par famille d'aliment est également faite durant quelques semaines dans l'année. Cela permet aux enfants de se rendre compte de la quantité alimentaire jetée.

L'équipe à mission de sensibiliser les enfants aux différents mets, aliments mais aussi au tri des déchets toujours par le biais de mini animations.

Lors de chaque repas, l'enfant est invité à goûter tous les aliments proposés, même en petite quantité, afin de l'amener à découvrir de nouvelles saveurs et valoriser le travail de la cuisine centrale des PEP Alsace.

Cette sensibilisation à la citoyenneté est primordiale pour nous.
Un protocole est affiché dans les salles de restaurations pour faciliter la prise en charge des enfants lors des différents temps d'accueils.

Afin de sécuriser la prise en charge des enfants dans chaque école, la direction du périscolaire transmet tous les matins avant 10h la liste des enfants inscrits aux directions des différentes écoles.

Les enfants des écoles Kienzl, Magenta, Bucher déjeunent à la villa Lepavec.
Durant cette pause méridienne un circuit de transport en bus est mis en place reliant l'école Bucher à la villa Lepavec et en triporteur l'école Magenta à la villa Lepavec.
Cette année, de retour dans les écoles Kienzl et annexe, les petites sections seront amenées à la sieste par nos animateurs, à 13h00. Les ATSEM prendront le relai à 13h20.

Le temps d'accueil du soir de 16h15 à 18h15 :

Les enfants de toutes les écoles viennent en bus, en triporteur ou à pied à La Villa Lepavec.

Ce temps marque la fin de la journée d'école. Il permet aux enfants de se relaxer et de relâcher la pression.

Le goûter est un moyen de faire un retour au calme, afin d'apaiser des tensions accumulées durant la journée.

Lors des différents temps d'accueil l'équipe sera attentive aux rythmes de vie des enfants en :

- Privilégiant la qualité de l'accueil et de l'animation pour tous les enfants.
- Adaptant les activités proposées à tous les moments de la journée et en fonction de l'âge des enfants. En effet, les besoins des enfants ne sont pas les mêmes pour les différents niveaux des maternelles.

- Respectant une alternance entre temps libres et temps d'activités, activités individuelles et collectives. Les enfants auront le choix de participer ou non aux activités proposées.
- Un programme d'activités établit pour l'année, c'est-à-dire les périodes de classe entre les différentes vacances, est proposé par chaque animateur.
- La priorité est de privilégier un fonctionnement par petits groupes d'âges homogènes afin de permettre à chaque enfant de vivre à son rythme. Toutefois, des activités communes à tous les âges sont également organisées pour permettre à tous de partager des temps conviviaux.
- Privilégier les espaces extérieurs comme terrain de jeu

L'accueil de loisirs

Avec le retour à la semaine de 4 jours, les mercredis durant l'année scolaire sont à nouveau considérés comme des journées d'accueil de loisirs.

Les accueils de loisirs des mercredis et des vacances se déroulent à la Villa Lepavec de 7h à 18h30.

Le déroulement des temps d'accueil :

Les animateurs sont présents, c'est le moment, pour les enfants, de la séparation des parents et de l'appropriation de leur nouveau cadre de vie pour la journée.

C'est un temps d'acclimatation durant lequel ils peuvent prendre leurs marques tout doucement, en discutant avec les animateurs, en prenant un jeu de société, en se rendant dans les coins permanents où différentes ambiances sont proposées dans un climat serein et de confiance.

L'accueil des parents est important pour les rassurer, créer de la convivialité et un lien de confiance.

Le « rituel » de l'arrivée est important pour formaliser le début de la journée pour l'enfant. Il accroche ses effets personnels au crochet. Puis, toujours accompagné de son parent et/ou d'un membre de l'équipe d'animation, il peut ensuite se diriger vers les différents espaces de jeux mis en place. A ce jour, les parents s'annoncent à l'interphone devant la porte d'entrée et c'est un animateur qui prend le relai et accompagne l'enfant dans l'établissement. Nous mettons tout en œuvre pour favoriser un temps d'échanges avec les parents aux arrivées et aux départs des enfants, malgré le fait qu'ils ne puissent pas entrer dans le bâtiment.

Si l'enfant le désire, il a aussi la possibilité de s'allonger au calme, dans un endroit aménagé à cet effet (cabane à l'extérieure, salle de sieste).

Le relais de la prise en charge (sécurité et affection) se passe ainsi en douceur.

Le soir, les parents viennent chercher leurs enfants entre 17h et 18h30.

Une attention particulière est aussi portée envers les parents : c'est le moment de dresser un petit bilan de la journée avec leur enfant et de leur donner diverses informations.

Pendant ces temps d'accueil, l'équipe éducative est conviée à prendre une part active dans l'accueil des parents, si la direction est déjà occupée, et noue ainsi des relations privilégiées avec les familles.

Les repas : fonctionnement identique au périscolaire.

Animation : les thèmes par semaine de vacances ou par trimestre pour les mercredis sont travaillés par l'ensemble de l'équipe d'animation. Ce thème est un fil conducteur de la semaine. L'équipe propose des activités variées par typologie et tranche d'âge. Les enfants choisissent les animations dans lesquelles ils veulent évoluer aussi bien le matin que l'après-midi.

Une sortie à la journée est organisée une fois par semaine pour les vacances et une à deux fois par trimestre pour les mercredis. Des sorties en demi-journées peuvent également être proposées. Les randonnées et l'éveil à la nature sont également privilégiés durant les temps d'accueils de loisirs.

Concernant les mercredis un nouveau fonctionnement sera mis en place :

Nous ferons un planning à chaque trimestre, avec un programme d'animation. Celui-ci sera diffusé via le portail famille Belami et il sera également affiché dans le couloir.

4. Les activités

Elles représentent des moments éducatifs à part entière qui constituent un enjeu essentiel pour enrichir la vie de l'enfant, stimuler son développement en lui offrant un champ d'expérimentation de ses connaissances et une expérience importante de la vie en collectivité. Avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, un travail considérable a déjà été réalisé pour proposer des activités (de courtes durées), de découvertes, de sensibilisation et d'initiations qui favorisent l'ouverture culturelle, artistique et sportive aux enfants et qui a permis de repérer des compétences pour des activités originales et adaptées aux enfants.

Qu'elles soient sportives, manuelles ou artistiques, ces activités ont pour but d'ouvrir la curiosité des enfants. Venir au périscolaire ou à l'accueil de loisirs doit être un plaisir et non une contrainte, c'est pourquoi ces activités sont choisies et proposées en respectant le rythme, le besoin, l'âge et l'envie des enfants. Un enfant qui ne participe pas à une activité, c'est respecter son choix en tant que personne. Des coins dit « permanents » tels que des jeux symboliques (dînette, voitures, jeux de construction…), coin lecture, coin détente avec chaises table basse, coin cabane, cour aménagée et pouf permettent aux enfants d'utiliser leur temps d'activité comme ils le souhaitent, mais toujours sous la bienveillance des animateurs.

L'équipe élabore à l'avance un planning d'activités pour les quatre soirs de la semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Chaque jour de la semaine a un thème bien précis. Le planning est affiché à l'entrée de la salle d'activités du premier étage. Accompagnés par l'équipe ou/et les parents, les enfants peuvent connaître à l'avance les activités, s'en imprégner et faire leur propre choix. Les thèmes d'activités changeront tous les mois. Ainsi, les enfants auront une routine qui se mettra en place et cela leur donnera un point de repère.

Lors de la préparation des activités, les animateurs complètent des fiches techniques. Cet outil permet d'amener l'animateur à la réflexion et à une préparation optimale (objectif, lieu, matériel, âge des enfants, effectif, déroulement, évaluation…). Cette traçabilité permet de faire évoluer les animations, l'équipe, mais c'est également un outil indispensable pour palier à une éventuelle absence d'un membre de l'équipe qui pourra être remplacé sans annuler l'activité que les enfants attendent.

Ces activités répondront ou non aux objectifs fixés par l'équipe d'animation.

Projets annuels de l'équipe d'animation :

Afin de valoriser les compétences diverses de chacun, de mutualiser les savoirs faire, il nous semble important de développer le travail de chacun en toute transversalité.

Suite à plusieurs réunions différents projets seront mis en place dès septembre 2026 :

1) **Projet passerelle** : « Un petit pas vers l'élémentaire »

Une fois par mois, les enfants de grande section se rendent au périscolaire élémentaire de Hautval pour partager le temps du repas avec les plus grands. Ce rendez-vous régulier permet de créer progressivement des repères et de rendre la transition vers l'école élémentaire plus rassurante.

Objectifs du projet

- Préparer progressivement le passage de la maternelle à l'élémentaire.
- Découvrir les locaux et les espaces fréquentés par les enfants d'élémentaire.
- Se familiariser avec les règles et le fonctionnement du temps méridien.
- Favoriser les échanges entre petits et grands.
- Développer l'autonomie des enfants de GS.
- Apprendre à vivre un temps collectif avec des enfants d'âges différents.
- Permettre aux plus grands de développer l'entraide et la responsabilisation.
- Créer une continuité éducative entre les équipes maternelle et élémentaire.

Dans le cadre de la continuité éducative entre l'école maternelle et l'école élémentaire, une passerelle sera mise en place tout au long de l'année entre les grandes sections et l'accueil périscolaire élémentaire.

Une fois par mois, les enfants de grande section seront accueillis au sein du périscolaire élémentaire afin de partager le temps du repas avec les enfants plus âgés. Ces rencontres régulières permettront aux enfants de découvrir progressivement leur futur environnement et de se familiariser avec les différents espaces, les règles de vie collective et le fonctionnement du temps méridien.

Au-delà du repas, chaque rencontre pourra être accompagnée d'un petit temps d'échange, de découverte ou d'une activité ludique favorisant les relations entre les enfants.

Le projet aura également pour objectif de favoriser les échanges entre les différentes tranches d'âge. Les enfants de l'élémentaire pourront être amenés à accompagner et guider les enfants de grande section dans une démarche de parrainage et d'entraide.

Cette passerelle doit permettre de rendre le passage vers l'école élémentaire plus progressif et rassurant. Elle favorisera le développement de l'autonomie, de la confiance en soi, de la socialisation et du respect des règles de vie collective.

L'objectif est de créer une continuité entre les deux structures afin que l'enfant puisse progressivement se représenter son futur environnement, poser ses questions et appréhender cette nouvelle étape avec davantage de sérénité.

Objectifs principaux :

- Accompagner l'enfant dans la transition vers l'école élémentaire
- Découvrir les locaux et le fonctionnement du périscolaire élémentaire
- Développer l'autonomie lors du temps du repas
- Favoriser les relations entre enfants d'âges différents
- Développer l'entraide, la bienveillance et la coopération
- Permettre aux enfants de prendre confiance dans un nouvel environnement
- Assurer une continuité éducative entre les équipes maternelle et élémentaire

2) Les supers héros de la Nature

Dans le cadre de la thématique "4ème Fleur" pour l'année 2026/2027, la Ville a choisi de mettre à l'honneur **« Les arbres & leurs super-pouvoirs »**. En effet, au vu de l'investissement de la collectivité pour son patrimoine arboré, le thème de « l'Arbre » s'est imposé comme une évidence. La mairie a souhaité enrichir le concept pour transformer ce sujet botanique en une véritable narration captivante afin de sensibiliser tous les publics de manière ludique. Pour incarner cette missionla collectivité a choisi un ambassadeur de choix : **un écureuil super-héros**. Ce personnage fait un clin d'œil direct à l'écuroduc installé en 2023. Il devient l'ambassadeur naturel de notre forêt urbaine, symbolisant l'agilité et la continuité écologique. Ce héros permet de rendre le message accessible aux enfants tout en offrant une métaphore sérieuse aux adultes.
Le périscolaire, pôle maternel a décidé de s'associer à ce super projet.
En début d'année, le super héros l'écureuil, va adresser une lettre à nos maternelles en leur demandant de l'aide et en les missionnant pour plusieurs tâches :

- Création d'un herbier et comprendre les arbres
- Création d'un cabinet des curiosités avec pleins d'éléments ramassés en pleine nature (randonnée pédestre à faire)
- Création d'un grand arbre en carton et expliquer, fabriquer toutes espèces d'animaux susceptibles de vivre dans un arbre ou du moins d'y passer un peu de temps.
- A la fin du projet, remise officielle d'un diplôme "gardien des arbres et de la nature"

3) Les petits explorateurs du sport

Chaque période de l'année permet aux enfants de découvrir un nouvel univers sportif à travers des jeux et des parcours adaptés à leur âge. L'objectif est de faire découvrir différentes façons de bouger sans rechercher la performance.

Les 5 grandes périodes :

Septembre / Octobre : Je découvre mon corps ⟶ Parcours de motricité, équilibre, sauts, rampé, déplacements

Novembre / Décembre : Je joue avec un ballon ⟶ Lancer, attraper, faire rouler, viser, petits jeux collectifs

Janvier / Février : Je bouge comme les animaux ⟶ Parcours jungle, imitation, déplacements à 4 pattes, sauts

Mars / Avril : Les petits défis sportifs ⟶ Relais, parcours, défis individuels et collectifs

Mai / Juin : Les aventuriers en plein air ⟶ Jeux de piste, orientation très simple, parcours nature, jeux d'eau

Le projet a plusieurs objectifs :

- Développer la motricité globale : courir, sauter, grimper, ramper, lancer…
- Développer l'équilibre et la coordination.
- Apprendre à respecter des règles simples.
- Favoriser la coopération plutôt que la compétition.
- Développer la confiance en soi et oser essayer

- Apprendre à gérer ses émotions : gagner, perdre, recommencer, attendre son tour.
- Favoriser l'inclusion, en permettant à chaque enfant de participer selon ses capacités.
- Faire découvrir que l'activité physique peut être source de plaisir.

4) La malle inclusion :

Dans le cadre de l'accueil collectif de mineurs, une malle de jeux dédiée à l'inclusion sera mise à disposition des enfants de maternelle afin de favoriser le vivre-ensemble, la coopération et l'ouverture aux différences.

À travers des jeux adaptés à leur âge (jeux coopératifs, activités sensorielles, jeux permettant de découvrir différentes situations de handicap ou de développer l'entraide), les enfants seront amenés à jouer ensemble, communiquer, s'écouter et prendre en compte les besoins de chacun.

L'objectif n'est pas de mettre en avant les enfants en situation de handicap, mais de leur permettre de comprendre que chacun est différent, possède ses propres capacités et peut avoir besoin d'aide ou d'aménagements. Les activités seront proposées de manière ludique et bienveillante, sans jugement ni stigmatisation.

L'utilisation de cette malle pourra se faire lors de temps d'activités dirigées ou en petits groupes, mais également en accès libre selon les jeux proposés. L'animateur accompagnera les enfants dans la découverte du matériel et favorisera les échanges autour des notions de différence, entraide, respect, coopération et inclusion.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans les objectifs éducatifs des PEP ALSACE, en permettant à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe, développer son empathie et participer à une dynamique collective où les différences sont reconnues et valorisées.

5) Mise en place d'une démarche de médiation par l'animal

1. Une volonté associative : favoriser le lien avec le vivant

Les PEP Alsace souhaitent inscrire leurs actions dans une démarche éducative favorisant le bien-être, l'épanouissement et le développement de l'enfant. Dans ce cadre, notre association porte une attention particulière à la relation de l'enfant à son environnement et au vivant.

C'est dans cette dynamique que les PEP Alsace souhaitent aujourd'hui s'engager dans un dispositif de **médiation par l'animal**, convaincues de l'intérêt que peut représenter la présence de l'animal au sein des structures périscolaires.

La médiation par l'animal constitue un support éducatif complémentaire permettant de créer des situations favorisant la relation, la communication, l'expression des émotions et le respect de l'autre. La présence de l'animal peut également offrir un cadre différent, plus apaisé, permettant à certains enfants de trouver une autre manière d'entrer en relation avec les adultes, les autres enfants et leur environnement.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans les valeurs portées par les PEP Alsace et peut également faire écho aux objectifs de l'Éducation nationale, notamment en matière de **bien-être de l'enfant, de développement des compétences psychosociales, de coopération, de respect d'autrui et d'apprentissage du vivre-ensemble**.

L'objectif n'est pas de considérer l'animal comme une simple présence au sein de la structure, mais bien comme un support pédagogique et relationnel, intégré à un projet réfléchi et encadré.

2. Former les professionnels : une condition essentielle au développement du projet

Afin de garantir une démarche de qualité et de permettre un accueil respectueux de l'animal comme des enfants, les PEP Alsace ont souhaité accompagner les salariés volontaires de l'association dans une démarche de formation à la médiation par l'animal.

C'est dans ce cadre que Christelle et Annie se sont inscrites dans cette démarche de professionnalisation.

Leurs parcours de formation comprennent notamment l'obtention de l'**ACACED – catégorie 3 (chien, chat et NAC)**, certification valable pendant 10 ans, ainsi qu'une formation à la conduite de programmes de médiation par l'animal, dispensée par l'Institut Agatéa de Colmar.

Cette formation a permis de développer les connaissances et compétences nécessaires à la mise en œuvre d'activités adaptées, en prenant en compte les besoins des enfants, les objectifs éducatifs ainsi que le bien-être et les besoins physiologiques et comportementaux de l'animal.

La démarche repose ainsi sur une volonté de développer la médiation par l'animal de manière professionnelle, sécurisée, progressive et respectueuse de chacun.

3. Mise en place de la médiation par l'animal au sein de la structure

À partir de janvier 2027, nous aurons le plaisir d'accueillir au sein de notre structure **.....**, [type d'animal / race].

Sa présence sera organisée dans le cadre de temps de médiation spécifiquement identifiés dans le fonctionnement périscolaire et d'accueil de loisirs.

Les séances seront proposées :

- Jours : .....
- Horaires : .....
- Groupes concernés : .....
- Âges des enfants : .....
- Nombre d'enfants par groupe : .....

Les temps de médiation seront adaptés à l'âge, aux besoins et aux capacités des enfants accueillis. Ils pourront prendre différentes formes : observation de l'animal, activités de soins et de découverte, jeux, activités autour des émotions, activités de coopération, sensibilisation au respect du vivant ou encore ateliers favorisant l'expression et la communication.

La médiation par l'animal est pleinement intégrée au projet pédagogique de la structure et ne constituera pas une activité isolée. Elle viendra soutenir les objectifs éducatifs poursuivis par l'équipe périscolaire.

4. Une attention particulière portée au bien-être des enfants et de l'animal

La mise en place de ce projet a fait l'objet d'une vigilance particulière concernant les éventuelles allergies, phobies ou appréhensions liées à la présence de l'animal, aussi bien chez les enfants que chez les adultes travaillant au sein de la structure.

La présence de l'animal sera ainsi pensée et organisée de manière à préserver la sécurité et le bien-être de l'ensemble des personnes accueillies.

Cette vigilance concerne également directement l'animal. Sa présence au sein de la structure ne doit en aucun cas être source de stress ou de sollicitation excessive.

Des temps de repos, de tranquillité et de décompression seront donc systématiquement prévus dans son organisation quotidienne. L'animal disposera d'un espace identifié lui permettant de se retirer des sollicitations lorsqu'il en ressent le besoin.

Les temps de médiation seront adaptés à ses capacités, à son comportement et aux signes de fatigue ou de stress qu'il pourrait manifester. Le respect de l'animal constitue ainsi un principe fondamental du projet.

5. Une démarche construite en lien avec les partenaires et les familles

La mise en place de la médiation par l'animal s'inscrit dans une démarche partenariale.

Une communication spécifique est réalisée auprès de la collectivité, délégataire du service périscolaire, afin de présenter le projet, ses objectifs, ses modalités de mise en œuvre et les conditions d'accueil de l'animal.

Les familles seront également informées de la démarche en amont de sa mise en œuvre. Elles pourront ainsi prendre connaissance des objectifs du projet, de l'organisation des temps de médiation et des précautions mises en place.

Cette communication permettra également de favoriser l'adhésion des familles et de répondre aux éventuelles interrogations concernant la présence de l'animal au sein de la structure.

6. Les intérêts et objectifs de la médiation par l'animal en périscolaire

Le temps périscolaire constitue un espace éducatif particulier. Il permet aux enfants de vivre des expériences différentes de celles proposées sur le temps scolaire, tout en poursuivant des objectifs de socialisation, d'autonomie et de développement personnel.

La médiation par l'animal peut constituer un support particulièrement intéressant dans ce contexte.

La présence de l'animal peut notamment favoriser :

- L'apaisement et la régulation des émotions, en offrant un contact et une relation pouvant contribuer à diminuer les tensions ;
- La confiance en soi, en permettant à l'enfant de prendre progressivement des initiatives et de constater ses réussites ;
- La communication et l'expression, notamment pour les enfants qui peuvent rencontrer des difficultés à entrer en relation avec les autres ;
- La socialisation, en créant des situations de coopération et de partage autour de l'animal
- Le respect de l'autre et du vivant, à travers l'apprentissage des besoins, des limites et du rythme de l'animal ;
- La responsabilisation et l'autonomie, par la participation à des activités adaptées autour des soins et de l'attention portée à l'animal ;
- Le développement de l'empathie, en apprenant à observer et à prendre en compte les réactions et les besoins d'un autre être vivant ;
- La concentration et l'attention, à travers des activités nécessitant observation, écoute et respect des consignes ;
- Le vivre-ensemble, en proposant des situations favorisant la coopération, l'écoute et le respect mutuel.

Les objectifs poursuivis seront donc à la fois éducatifs, relationnels et sociaux.

À travers ce projet, il s'agira notamment de permettre aux enfants de développer leur capacité à :

1. Identifier et exprimer leurs émotions ;

2. Respecter les besoins et les limites de l'animal et des autres ;
3. Développer leur capacité d'écoute et d'observation ;
4. Coopérer et agir avec les autres ;
5. Gagner en autonomie et en confiance ;
6. Développer leur empathie et leur capacité à prendre soin ;
7. Découvrir et respecter le vivant ;
8. Expérimenter des relations positives dans un cadre sécurisant et bienveillant.

7. Une démarche évaluée tout au long de l'année

Afin de mesurer l'intérêt et les effets de la démarche, une évaluation sera réalisée tout au long de sa mise en œuvre.

Une évaluation intermédiaire sera réalisée au cours du mois d'avril 2027, en associant notamment les enfants concernés et l'équipe d'animation.

Cette première étape permettra d'identifier les premiers effets observés, les points positifs, les éventuelles difficultés rencontrées et les ajustements nécessaires.

Un bilan final sera réalisé au cours de la dernière semaine de l'année scolaire, en juillet 2027.

L'évaluation pourra notamment porter sur :

- La participation et l'adhésion des enfants ;
- Les évolutions observées dans les relations entre enfants ;
- Les comportements et interactions avec l'animal ;
- Les compétences psychosociales mobilisées ;
- Le ressenti des enfants et des professionnels ;
- Les éventuelles difficultés ou points de vigilance ;
- Le bien-être de l'animal ;
- La pertinence des modalités d'organisation.

Cette évaluation permettra de faire évoluer le projet et d'envisager sa poursuite dans les meilleures conditions.

8. Une perspective de développement pour l'année scolaire 2027-2028

La mise en place de la médiation par l'animal au cours de l'année scolaire 2026-2027 constitue une première étape dans une démarche que les PEP Alsace souhaitent inscrire dans la durée.

Au regard des résultats de l'évaluation et des retours des différents acteurs, l'objectif sera d'envisager la poursuite du projet sur l'année scolaire 2027-2028, en développant progressivement les champs d'intervention.

Une réflexion pourra notamment être engagée avec les équipes enseignantes et les écoles, afin d'imaginer des actions complémentaires permettant de créer une continuité éducative entre les différents temps de l'enfant.

Des liens pourront également être développés avec des actions autour de la parentalité, sous la forme d'ateliers ou de temps de rencontre associant enfants, parents et professionnels.

À terme, la médiation par l'animal pourrait ainsi devenir un véritable support du projet éducatif des PEP Alsace, permettant de renforcer les liens entre l'enfant, le vivant, les professionnels, les familles et les

différents acteurs éducatifs.Cette démarche traduit la volonté des PEP Alsace de proposer des actions innovantes, bienveillantes et adaptées aux besoins des enfants, tout en portant une attention constante au respect et au bien-être de l'animal.

6) Sensibilisation au consentement et au respect du corps

Dans le cadre du projet pédagogique de l'ACM, une action de sensibilisation au consentement et au respect du corps sera proposée aux enfants de maternelle. Cette intervention a pour objectif de permettre aux enfants, dès le plus jeune âge, d'identifier leurs limites personnelles et de comprendre que chacun dispose de son propre corps et peut exprimer son accord ou son désaccord face à un contact physique.

Pour accompagner cette sensibilisation, le support vidéo **« On ne touche pas ici »** sera utilisé comme support pédagogique. La vidéo permettra d'aborder, avec des mots simples et adaptés à l'âge des enfants, la notion d'intimité, les parties du corps qui sont personnelles, ainsi que le droit de dire « non » lorsqu'une situation leur déplaît ou les met mal à l'aise.

Un temps d'échange sera ensuite proposé afin de favoriser la parole et la compréhension des enfants. Les animateurs veilleront à créer un climat sécurisant et bienveillant, sans demander aux enfants de raconter des expériences personnelles. L'objectif sera également de leur faire identifier les adultes de confiance auxquels ils peuvent s'adresser lorsqu'ils rencontrent une situation qui les questionne ou les met en difficulté.

Objectifs pédagogiques :

- Permettre à l'enfant de prendre conscience que son corps lui appartient.
- Apprendre à identifier et exprimer ses limites.
- Comprendre que le consentement et le refus de l'autre doivent être respectés.
- Sensibiliser au respect de l'intimité et du corps d'autrui.
- Donner à l'enfant des repères pour demander de l'aide auprès d'un adulte de confiance.
- Favoriser un climat de respect, d'écoute et de bienveillance au sein du groupe.

Cette action s'inscrit dans une démarche de prévention et de protection de l'enfant, tout en favorisant son autonomie, sa confiance en lui et le respect des autres.

Les réunions d'équipe :

Nous mettons tout en œuvre pour que les équipes se réunissent régulièrement. Tous les points concernant les enfants, les activités, les projets et le fonctionnement sont abordés. C'est pendant ces moments que l'équipe construit la vie du site, en échangeant ses idées, ses impressions et suggestions. C'est également le moment où l'évaluation des journées écoulées permet de faire le bilan des activités et du fonctionnement.

5.L’équipe

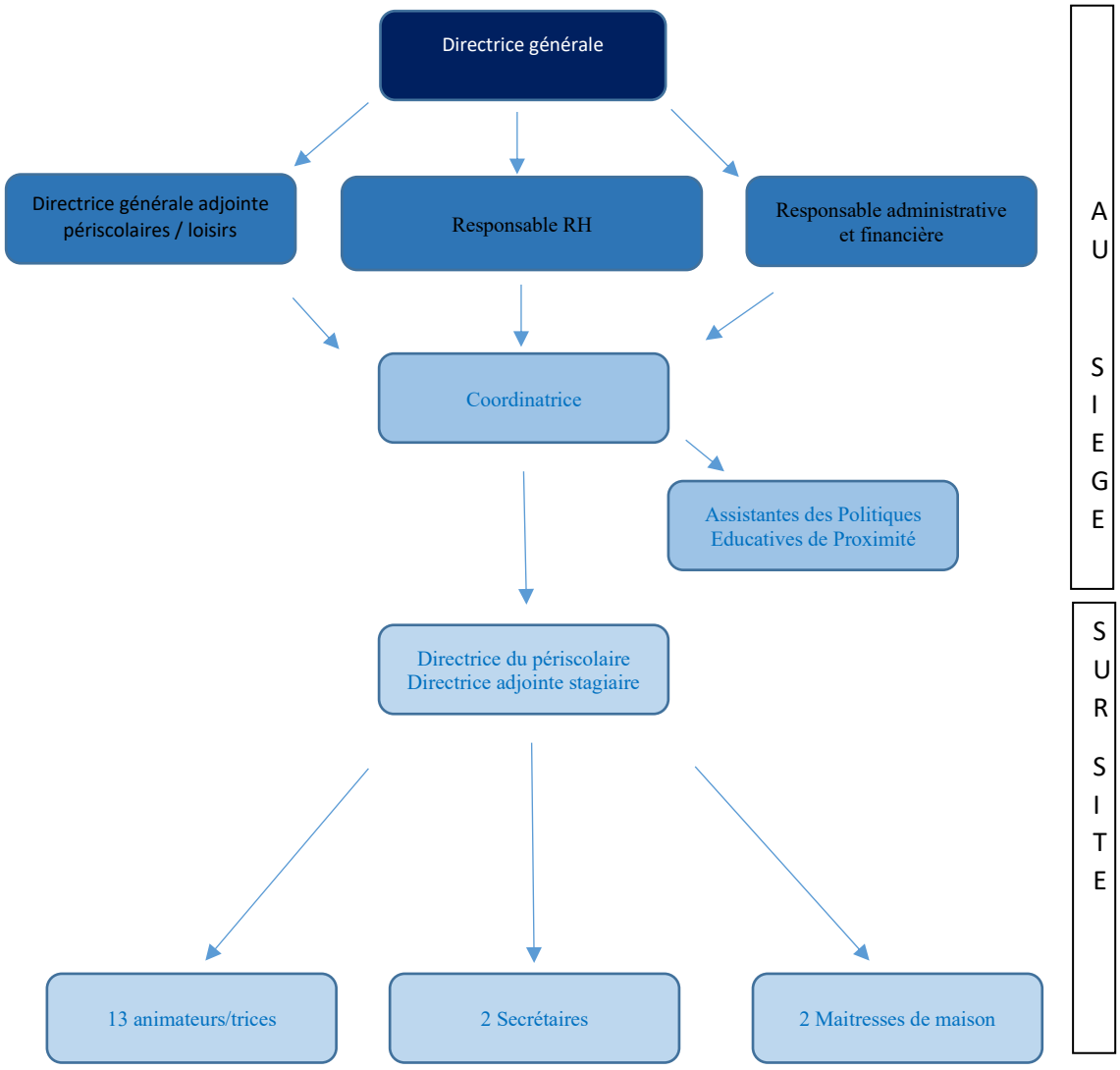

L’équipe est constituée d’une majorité d’animateurs diplômés et qualifiés, ce qui permet une cohésion en adéquation avec un travail de qualité.

Définitions des rôles de chacun :

Le directeur :

Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif

Coordonner et assurer la formation de l’équipe d’animation

Diriger les personnels

Assurer la gestion de l’accueil

Développer les partenariats et la communication

Accueillir les familles (parents et enfants)

Représenter Les PEP Alsace dans le cadre des réunions institutionnelles (commune, CAF, P.A.I, conseils d'école, réunions de partenaires, etc.)

Participer aux réunions de directeurs des sites périscolaires PEP Alsace

Expliciter le contenu du projet éducatif et les directives du service dans l'écriture, la réalisation et l'évaluation du projet pédagogique.

Se positionner comme responsable hiérarchique des animateurs

Participer à l'explication du contenu du projet éducatif et des directives du service dans l'écriture, la réalisation et l'évaluation du projet pédagogique.

Directeur adjoint :

Organiser et coordonner la mise en place des activités

Encadrement de l'équipe d'animation (lien entre l'équipe d'animation et la direction)

Organiser et évaluer le travail et les activités de l'équipe

Assurer la responsabilité de la structure en cas d'absence du directeur

Encadrer un groupe d'enfants

Participation au recrutement

Être garant du projet pédagogique

La secrétaire :

Lien avec les familles par mail ou téléphone (parents et enfants)

Gérer les plannings des familles et organiser les listes de présence des différents temps d'accueil.

Procéder à la facturation et aux encaissements.

Les maîtresses de maison :

Service et organisation du temps de repas

Préparation des goûters

Entretien et désinfection des locaux

Les animateurs :

Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique adapté, aux conduites addictives ou aux comportements à risque, notamment ceux liés à la sexualité. La prévention des violences sexistes et sexuelles et du harcèlement est intégrée dans la formation ;

Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs

Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs

Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités

Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

Encadrement – 6 ans *(sans projet éducatif du territoire)*

Accueil périscolaire : 1 animateur pour 10 enfants

Accueil extra-scolaire, accueil de loisirs avec hébergement : 1 animateur pour 8

Activité baignade : 1 animateur pour 5 enfants

Encadrement + 6 ans (sans projet éducatif du territoire)

Accueil périscolaire : 1 animateur pour 14 enfants

Accueil extra-scolaire, accueil de loisirs avec hébergement : 1 animateur pour 12

Activité baignade : 1 animateur pour 8 enfants

Composition équipe d'animation

Sur les différents accueils proposés, la direction se réfère à la législation de l'article R227-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, pour définir le taux d'encadrement, à savoir :

- 50 % de l'équipe d'animation doit être diplômée
- 30 % de l'équipe peut être stagiaire
- 20 % de l'équipe peut être non diplômé

6. Hygiène et sécurité

L'hygiène :

Les enfants se laveront les mains avant et après chaque repas et activités.

Suivi des enfants :

Pour chaque jeune nous avons une fiche de renseignements ainsi qu'une fiche sanitaire de liaison. Un tableau préremplit est affiché dans le réfectoire indiquant les allergies et les régimes alimentaires. Dans l'armoire du réfectoire nous avons une étagère fermée pour y entreposer les protocoles d'accueils individualisés.

A chaque étage nous disposons d'une pharmacie avec un cahier d'infirmerie. Le registre unique d'infirmerie se trouve dans le bureau de la direction. La direction s'assure de son bon usage.

Les soins :

En cas de blessure, une trousse de secours sera en permanence avec le groupe afin d'effectuer les 1ers soins.

Un animateur possédant l'AFPS (Attestation de Formation aux Premier Secours) ou PSC niveau 1 (Premiers Secours Civique) aura la charge du contrôle des trousses de secours ainsi que des soins apportés et du cahier d'infirmerie. Il sera le responsable sanitaire attitré durant les vacances.

En cas de présence de symptômes covid-19 d'un enfant, les animateurs mettront en place la procédure vue en amont : isoler l'enfant et lui donner un masque, ouvrir les fenêtres pour aérer les espaces, lui prendre la température avec le thermo flash, prévenir la direction et les parents.

Déplacements / sorties :

Pour tous les déplacements avec les groupes d'enfants, nous avons des gilets violets réfléchissants de sécurité ainsi que pour l'équipe encadrante. Les déplacements sont faits dans le respect du code de la route ainsi que la règlementation de la DRAJES.

Tout au long de l'année, l'équipe peut participer à des formations. Cela permet d'évoluer dans sa pratique mais aussi de mieux adapter sa posture.

Quelques exemples :

- Secourisme PSC1
- Comprendre l'agressivité chez l'enfant
- Immersion de plusieurs jours dans une IME
- Travailler les temps calmes
- Comment aménager les espaces permanents
- Travail annuel avec une éducatrice de l'association Enfance Plurielle, pour permettre de mieux comprendre l'enfant, d'avoir des solutions pour éviter des « crises » etc…
- Formations ponctuelles proposées par Animations Enfance du Haut-Rhin
- Formation sécurité incendie
- BAFA / BAFD
- CPJEPS
- Certificat de spécialisation Animation et gestion de projets dans le secteur sportif.
- Formation Bel Ami
- Formation « comment motiver l'équipe d'animation autour du projet pédagogique »

7. Évaluation et bilan pédagogique

Les évaluations permettent de mesurer l'écart entre la situation visée et la situation atteinte. Elles sont indispensables pour la cohérence de la pédagogie développée.

Avec l'équipe d'animation :

Une réunion de fin de cycle (semaine ou trimestre selon le type d'accueil) permettra à l'équipe d'animation de faire le point sur les écarts entre les objectifs visés et ceux qui ont été réalisés.
De plus, chaque membre de l'équipe complète un formulaire d'auto-évaluation qui peut tenir lieu de support à l'évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Avec les enfants :

De manière interne, une évaluation (sous forme de forum) sera conduite avec les enfants régulièrement. Elle permettra de réguler la vie du groupe et de faire évoluer le fonctionnement si besoin. A la fin de chaque cycle et chaque fin de semaine pour les AL ou trimestre pour les accueils périscolaires. Nous utilisons également un QR code qui mène à un questionnaire interactif à remplir avec les enfants.

Avec les parents :

Afin d'évaluer les impressions des parents vis à vis du centre, les discussions informelles seront privilégiées tout au long de l'année. D'autre part, une enquête précise recensera en fin d'année scolaire ou en fin de chaque accueil de loisirs, les impressions des familles quant au fonctionnement de la structure (pédagogie développée, horaires, tarifs…), par rapport à leurs attentes initiales via une nouvelle plateforme Kalineo.
Ces lettres sont analysées par le service qualité du siège de l'association et un retour est effectué au sein de l'équipe, pour améliorer l'accueil, selon les remarques recueillies.
Le cas échéant, toute réclamation formulée par les parents fait l'objet d'un enregistrement et d'un traitement circonstancié selon notre procédure de traitement des non-conformités.
Les données issues de ces enquêtes font l'objet d'un traitement lors des commissions « Loisirs » mensuelles où siègent les cadres de l'association et les directeurs (trices) de site.

Avec les équipes enseignantes, le personnel des écoles et la commune de Guebwiller :

Un bilan sera effectué entre les différentes parties. Il permettra de faire le point par rapport aux objectifs préétablis et sur le bon déroulement des activités. Seront également à l'ordre du jour les nouveaux objectifs et les possibles évolutions. Il est nécessaire de privilégier une bonne communication avec l'équipe éducative en favorisant le dialogue et en faisant un point régulier avec les directeurs de chaque école.